

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DÉCEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le douze Décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 5 Décembre 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 22 – REPRESENTES : 6

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mmes GUIHOT Nathalie et GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mme AUBRY Sylvie, M. COLIN Arnaud, Mmes GILLET Maryline, GUINEL Marie-Jeanne et LE BOUEDEC Christiane, M. PELÉ Martin, Mme PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PONTAC Serge, RANNOU Yannick et RICARDEAU James et Mme SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à M. CAILLON Philippe*), Mme CAMELIN Christine (*pouvoir à M. PONTAC Serge*), Mmes COOREVITS Catherine (*pouvoir à M. FLIPPOT Jacky*), DENIEL Brigitte (*pouvoir à Mme GUIHO Marie-France*), Mme ORDRONNEAU Séverine (*pouvoir à M. COLIN Arnaud*), M. PAITIER Christophe (*pouvoir à M. RICARD Jean-François*) et M. MORMANN Cédric (*sans pouvoir*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. CODET Stéphane et COLIN Arnaud

OBJET : *Décision modificative numéro 1 – Budget principal*

N° 2019 / 12 / 05

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le budget primitif adopté,

Vu l'avis favorable de la Commission Finances – Ressources Humaines – Intercommunalité – Économie du 26 novembre 2019,

VU la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation,

Dans le cadre d'un péril imminent, la Commune a procédé au désamiantage et à la démolition de la maison d'un particulier décédé en mars 2019 dans l'incendie de sa maison. La Commune va pouvoir obtenir le remboursement dans le cadre de la succession.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver la décision modificative n°1 portant sur les virements de crédits décrits ci-après :

Compte	Libellé	Modification	Budget avant	Budget après
678	Autres charges exceptionnelles	75 230,00	3 000,00	78 230,00
Dépenses	-	75 230,00	-	-
7788	Autres produits exceptionnels	75 230,00	10 000,00	85 230,00
Recettes		75 230,00	-	-

Vote : Unanimité

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 16 Décembre 2019,
Le Maire,

Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20191212-CM-2019-12-05-
DE
Date de télétransmission : 16/12/2019
Date de réception préfecture : 16/12/2019

